



CONDITIONS GÉNÉRALES

Festival des Lumières de Morat

CONDITIONS DE RESERVATION

Les présentes conditions générales règlent les rapports de contrat entre le client (CLIENT), le PRESTATAIRE de service (Morat tourisme et BSG) et l'INTERMÉDIAIRE (Berger Events).

Tout contrat de vente d'un/de service(s) est directement conclu entre le CLIENT et le/les PRESTATAIRE(S) de services lors de la réservation. Berger Events ne peut pas être considéré comme partie prenante du contrat entre le CLIENT et le PARTENAIRE et ne peut d'aucune manière répondre à la conformité du processus de réservation et/ou du/des service(s) vendu(s).

CONCLUSION DE CONTRAT ET SERVICES

Le contrat entre le CLIENT et le PRESTATAIRE de services est conclu par la confirmation sans conditions de la réservation. Les présentes conditions générales sont valables pour tous les membres d'un groupe ayant commandé le service (par ex. co-participants de voyage).

CONDITIONS DE PAIEMENT

Soirée VIP & Soirée VIP avec bateau : Le client paie le montant confirmé soit par carte de crédit via le site internet du Festival des Lumières, soit par paiement en espèces à l'office du Tourisme de Morat ou par facture avant la date de l'événement.

Visite guidée « Derrière les coulisses » : Le client paie le montant confirmé soit par carte de crédit via le site internet du Festival des Lumières, soit par paiement en espèces à l'office du Tourisme de Morat, soit à son arrivée au stand d'information le soir de l'événement ou par facture avant la date de l'événement.

Bons cadeaux : Le client paie le/les bon(s) cadeau soit par carte de crédit via le site internet du Festival des Lumières, soit par paiement en espèces à l'office du tourisme de Morat, soit par facture ou directement sur place lors du retrait du/des bon(s).

CONDITIONS D'ANNULATION / MODIFICATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

Personnes individuelles et groupes de 1 à 9 personnes :

- Annulation gratuite jusqu'à 48h avant l'événement
- Au-delà de ce délai (moins de 48h) toute annulation sera facturée à 100%.

Groupes dès 10 personnes :

- 90 à 14 jours avant la date de l'événement : aucun frais d'annulation
- 14 à 2 jours avant la date de l'événement : 50% du montant total
- 2 à 0 jours avant la date de l'événement : 100% du montant total



La modification du nombre de participants qui ne dépasse pas 10% du nombre total de participants n'engendre aucun frais supplémentaire jusqu'à 2 jours avant la date de l'événement.

Pour toute modification dépassant 10% du nombre total de participants, les conditions ci-dessous prévalent :

- 90 à 14 jours avant la date de l'événement : aucun frais
- 14 à 7 jours avant la date de l'événement : 50% des annulations au-delà des 10%
- 7 à 2 jours avant la date de l'événement : 100% des annulations au-delà des 10%
- 2 à 0 jours avant la date de l'événement : 100% de toutes les annulations (y.c. 10%)

CONDITIONS SPECIALES POUR NUIT DE REVE

Conditions d'annulation des chambres d'hôtels :

- 7 jours avant la date de l'événement : aucun frais d'annulation
- 6 à 5 jours avant la date de l'événement : 50% du montant total
- 4 à 0 jours avant la date de l'événement : 100% du montant total